

**Présentation résumée du projet fédéral
et des plans d'actions spécifiques
dans le cadre de la convention d'objectifs**

Le projet fédéral de l'UNSL, ses objectifs et ses orientations stratégiques pour l'olympiade

Le projet fédéral pluriannuel de l'UNSL constitue la feuille de route de l'UNSL pour 4 ans, c'est-à-dire pour la période 2014/2017.

L'année 2014 s'inscrit dans la continuité du projet fédéral précédent.

Le bureau directeur et la DTN se sont réunis en séminaire à l'automne 2013 pour valider les orientations du projet fédéral, qui est borné par 3 éléments fondamentaux :

- Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, notre fédération d'appartenance, qui a choisi de déléguer à l'UNSL le suivi et le développement des activités physiques et sportives du réseau et pour certaines, leur mise en œuvre.
- Les charges qui incombent à toute fédération sportive agréée par le ministère en charge des sports, de plus membre du CNOSF pour l'UNSL.
- L'analyse de la réalisation du projet fédéral précédent.

La définition du projet fédéral pluriannuel 2014/2017 sera structurée en **2 objectifs généraux** et **8 axes structurants** présentés ci-après, composés chacun de priorités et parfois de conditions de réalisation.

Enfin, le projet fédéral de l'UNSL s'articulera avec la convention d'objectifs et de moyens avec le MJSEPVA. Le projet fédéral reprendra une partie des orientations de la politique sportive nationale.

Les objectifs généraux de l'olympiade.

- Rénover, réformer notre organisation fédérale pour mieux servir notre projet éducatif fondé sur l'idéal républicain, la laïcité et les valeurs d'éducation populaire dans le champ du sport pour tous.

Parce que l'environnement socio-économique du pays évolue, il est régulièrement nécessaire de réinterroger notre modèle organisationnel. Celui doit obligatoirement s'inscrire dans les fondements de la liberté d'association prévue par la loi 1901, mais aussi dans celui de l'économie sociale qui propose un modèle économique basé sur une redistribution solidaire des richesses et sur une gouvernance partagée et désintéressée.

En ce sens, l'association sportive doit être replacée au centre de notre organisation fédérale, qui doit elle-même proposer une nouvelle proximité par une régionalisation plus poussée de notre système de gouvernance.

- Contribuer à la cohésion de notre société par la mise en jeu de la fonction éducative et sociale du sport.

Parce que le sport et les APS peuvent contribuer à la cohésion sociale et que notre projet associatif est social et éducatif avant tout, il nous faut nous organiser pour mettre en œuvre quotidiennement notre mission de relais du service public et contribuer, sur la base de nos valeurs et de notre expertise, à la définition des politiques publiques du sport pour tous éducatif.

Les axes structurants de l'olympiade.

Les différentes instances fédérales mobilisées pour la refondation de notre projet fédéral ont dégagé 8 axes de travail pour l'olympiade. Chacun d'entre eux exprime des priorités, elles-mêmes déclinées en objectifs stratégiques.

Axe 1 : Développement, structuration et animation du réseau sport

Priorités de développement et de structuration:

- affirmer à l'externe la double identité de l'UNSL, tête de réseau des clubs sportifs affiliés (réseau sport) et entité ressources sport pour les autres structures Léo Lagrange (éducation populaire, animation, formation, vacances...).
- A l'interne, positionner l'UNSL comme référent sport incontournable de tout le réseau LL.

Priorités d'animation du réseau:

- réaliser un état des lieux des activités du réseau pour adapter l'offre de rencontres sportives
- prioriser la dimension multisports ou populaire des activités sportives LL et les rendre accessibles à tous (course sur route, marche...)
- se positionner comme accompagnateur des initiatives du réseau plutôt que comme organisateur de ces dernières dans une logique de structuration et de formation.

Axe 2 : Développement du nombre de clubs et de licenciés

Priorités :

- opter pour un développement quantitatif modeste et qualitatif plus affirmé
- conserver la fonction de « couveuse de nouvelles activités »

Axe 3 : Développement et formalisation d'une stratégie partenariale

Priorité :

- repenser une politique partenariale soit pour des questions d'image, soit pour des raisons opérationnelles

Axe 4 : Développer nos actions en direction des quartiers et des publics prioritaires, en améliorant leur lisibilité

Priorités :

- formaliser le tableau de bord de nos actions en ZUS
- concevoir les programmes nécessaires pour le volet opérationnel

Axe 5 : Poursuivre et développer nos actions directions des PPSMJ (Prison + PJJ)

Priorités :

- poursuivre et étoffer le développement des actions socio-sportives en prison (convention DAP), en engageant un travail de rapprochement avec l'ENAP (école nationale de l'administration pénitentiaire) et en concevant de nouveaux programmes (structures de semi-liberté)
- compléter la convention ENPJJ (école nationale de la protection judiciaire de la jeunesse) (formation nationale) avec une convention DPJJ (direction protection judiciaire de la jeunesse) pour des actions spécifiques (actions de terrains et formations régionales)

Axe 6 : Diversifier nos cibles et nos secteurs d'actions et engager de nouveaux partenariats dans le domaine de l'éducation et de l'insertion par le sport

L'UNSL est une fédération active dans le domaine de l'insertion et de l'éducation par le sport, et reconnue comme telle par les institutions publiques. Hors, elle n'est en convention qu'avec le MJSEPVA (Ministère Jeunesse et sports Education populaire et vie associative) qui n'est pas le seul ministère concerné par ce segment de politiques publiques.

Priorités :

- engager des partenariats avec d'autres institutions publiques concernées par l'insertion et l'éducation par le sport
- engager des partenariats avec d'autres acteurs de l'insertion et de l'éducation par le sport, Universités, autres fédérations sportives, autres acteurs (sport et citoyenneté, LICRA...)

Axe 7 : Concevoir, actualiser nos programmes et outils pédagogiques et en améliorer la diffusion

Priorités :

- réactualiser les outils existants avant de se positionner sur de nouveaux outils
- travailler à leur diffusion interne et externe

Axe 8 : Structurer et développer une offre de formation dans le domaine de la fonction éducative et sociale du sport

Priorités :

- poursuivre et concrétiser la réflexion sur le CQP LL (certificat de qualification

- professionnelle Léo Lagrange)
- poursuivre l'organisation des conventions professionnelles en réaménageant les modalités d'organisation.

Axe transversal : Agir dans le domaine de la santé par le sport pour tous

Priorités :

- Structurer notre offre sportive pour la promotion de la santé des séniors
- Développer des programmes de prévention et de lutte contre les addictions par la pratique sportive
- Développer des programmes de prévention et de lutte contre le surpoids et l'obésité des jeunes par la pratique sportive

Tableau de synthèse : axes structurants et objectifs stratégiques.

(document de travail)

<p>MODE DE DVPT</p> <p>AXES DU PROJET FEDERAL</p>	<p>LE DVPT ET LA STRUCTURATION DU RESEAU ASSOCIATIF</p>	<p>LE DVPT PAR LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES</p>	
	<p>LES OBJECTIFS DU MANDAT</p>		<p>LES ACTIONS</p>
<p>Développement et structuration du réseau, y compris développement du nombre de clubs et de licenciés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement plutôt qualitatif - Se réconcilier avec les clubs, créer de la reliance, notamment en direction des clubs « fidélité » et des nouveaux clubs, via les UR le cas échéant ou en direct - Poursuivre le travail de structuration régionale 		<ul style="list-style-type: none"> - Définir des conditions d'acceptation des demandes d'affiliation ?? - Redéfinir ce qui va en face de l'adhésion (argumentaire) ; quid pack services adhésions ? - Etat des lieux de l'utilisation de Fileo - S'approprier et permettre aux clubs de s'approprier Fileo (formation / accompagnement) - Positionner les UR comme interlocuteurs direct des clubs sur Fileo (1^{ère} ligne hot ligne) - Accompagnement administratif (ex : demande de subvention) - Accompagner les UR existantes vers une meilleure structuration - Installer des « comités de pilotage » de création d'UR selon les régions ; programmation sur 4 ans + opportunités - Modéliser le schéma idéal de fonctionnement

	- Poursuivre l'accompagnement des CNA		d'une UR : animation du réseau associatif, animation du réseau LLA, opérateur de politiques publiques (?) - Mettre en œuvre la décision relative aux « moyens fondants »
Animation du réseau	- Développer le sentiment d'appartenance au réseau - Favoriser la participation des bénévoles / dirigeants - Favoriser le lien avec la FLL (ER + sites LLA)		- Mettre l'accent sur le niveau régional - Organiser des rencontres, stages, formations, etc... - 2014 : 30 ans de l'UNSL : outil d'animation du réseau : initiatives régionales et locales (1 label 30 ans ?), 1 événement national, 1 production écrite « esprit libre » ; + 10 ans CFM ? - Réfléchir à mobiliser les régions via un outil à modéliser (ex : léolympiades, jeu de l'esprit sportif, tour de France équipage...)
Développement et formalisation d'une stratégie partenariale		- consolider les partenariats opérationnels - Etre moteur et leader dans la mise en œuvre de partenariats inter fédéraux, pour se positionner comme acteur incontournable	- Identifier, initier et formaliser les partenariats nécessaires dans la mise en œuvre des actions (prison, seniors, raids, quartiers prioritaires...)
Développer nos actions en direction des quartiers et publics prioritaires		- améliorer la lisibilité et diversifier nos actions - accroître notre présence territoriale sur cette problématique	- Développer les raids, formaliser et structurer une offre élargie - Instaurer un label Léo Lagrange

<p>Poursuivre et développer nos actions en direction des PPSMJ (AP + PJJ)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - consolider notre positionnement dans ce domaine de compétence (actions et formations) - définir une stratégie partenariale dans l'hypothèse d'une intervention à l'ENAP 	<ul style="list-style-type: none"> - DAPES AP - Stages de rupture PJJ, autres actions
<p>Conquérir de nouveaux marchés, engager de nouveaux partenariats, dans le domaine de l'éducation et de l'insertion par le sport</p>	<p>- Faire en sorte que les nouvelles actions développées servent aux clubs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Opter pour une politique de diversification cadrée, en étant dans une logique de n'exclure aucun public - Développer l'offre seniors - Investir le champ des 11/14 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation d'outils en suite de 2^e souffle (ingénierie en direction des institutions (ex CCAS) et/ou programme d'action) - Diffusion de ces outils (favoriser l'appropriation par le réseau (clubs, UR et sites type centres sociaux) - Observer l'évolution du champ petite enfance au sein de la FLL - Réfléchir à la création d'un « secteur vacances » (public seniors et jeunes)
<p>Concevoir, actualiser et améliorer la diffusion de nos outils pédagogiques</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Mieux diffuser les outils 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la relation UNSLL / FLL URSL / ER / sites pour favoriser l'appropriation des outils par le réseau - adapter des outils dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires ? - actualiser, compléter, améliorer le « catalogue d'actions »
<p>Structurer et développer une offre de formation dans le domaine de la fonction éducative et sociale du sport</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les formations DIS - Développer d'autres axes de formation pour favoriser la diffusion de notre expertise et de nos outils (en interne et en externe) 	<ul style="list-style-type: none"> - DAPES AP - Formation des animateurs Léo - Formations thématiques dans le champ sport éducation insertion santé - Quid convention professionnelle ?

Le projet fédéral et les priorités du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

L'UNSLLE inscrit en partie son projet fédéral dans le cadre des politiques publiques qui agissent en faveur de l'épanouissement des femmes et des hommes qui composent notre société laïque, solidaire et républicaine.

En ce sens, il nous semble important de mettre en relation nos orientations fédérales avec celles de notre ministère de tutelle.

Le Ministère propose une approche croisée, basée sur la prise en compte de publics et de territoires ciblés en priorité. Il s'agit pour l'UNSLLE de repérer en quoi notre projet fédéral sert ces orientations.

Plan « jeunes scolarisés »

Les jeunes scolarisés représentent une part significative de nos pratiquants (la tranche d'âge 6/18 ans représente 30% de nos adhérents, hors structures d'animation).

Pour l'olympiade nous poursuivrons notre travail de **diversification et d'accessibilité aux APS des jeunes scolarisés**. Notre approche sera centrée d'une part sur le développement des pratiques multisports qui permettent de mieux répondre à leurs attentes actuelles, et de lutter contre le « zapping sportif », et d'autre part sur le soutien au développement de nouvelles disciplines (monocycle, foot australien...) car ces dernières proviennent de leur propres initiatives.

Nous pensons par exemple organiser des raids multisports jeunes et des événements sport pour tous, ou des ateliers sportifs de proximité intégrant les pratiques culturelles et d'expression des jeunes. Le soutien à l'activité monocycle correspond parfaitement à notre approche de ce public.

Sur le plan associatif, nous continuerons à accompagner en priorité les associations et les clubs sportifs gérés par des jeunes de moins de 30 ans (gratuité de cotisation personnes morale pour la période de démarrage).

Sur le plan de la prise de responsabilité, nous veillerons à l'accessibilité des jeunes à toutes les fonctions associatives avec les mesures suivantes :

- Aide financière pour les formations fédérales « initiateur sportif, arbitre, dirigeant »
- Places réservées aux jeunes au sein des instances fédérales et territoriales

D'autre part, le mouvement Léo Lagrange, avec ses instituts de formation, est engagé dans la prise en charge des jeunes exclus du système scolaire et dans diverses plateformes de lutte contre le décrochage scolaire. L'UNSLLE s'adossera à ces structures pour proposer des ateliers sportifs spécifiques à ces publics. Il nous semble évident de nous appuyer sur des structures professionnelles appartenant au réseau Léo Lagrange.

Enfin, la prise en compte du décrochage sportif des jeunes à partir de 14 ans se fera à travers l'organisation d'événements sportifs et culturels, gérés en partenariat avec le tissu associatif local afin d'établir des passerelles immédiates et des systèmes d'accompagnement individualisés autant que possible.

L'objectif de l'olympiade est de constituer des passerelles entre nos actions ciblées pour amener progressivement les jeunes à adhérer à nos clubs ou nos associations sportives.

Il nous est difficile de nous fixer des objectifs quantitatifs précis, notre nouveau système d'adhésion nous permettra de mieux affiner notre stratégie.

Plan « personnes handicapées ».

Notre projet fédéral est centré sur le sport pour tous, ce qui signifie d'accueillir tous ceux qui en émettent le désir, quelle que soit leur condition sociale et physique. Dans un premier temps (2014/2015) nous réaliserons un état des lieux qui nous permettra d'affiner le recensement des situations d'accueil de personnes handicapées, des bonnes pratiques « Léo Lagrange » en la matière, et d'identifier des freins à leur prise en charge.

Ensuite (2015/2017), nous engagerons un programme et un plan d'action plus développé sur la base des conclusions de l'état des lieux.

Nous poursuivrons néanmoins nos actions en direction de ce public, soit en soutenant les clubs accueillant des personnes handicapées (mise en relation avec des personnes ressources, aides matérielles et financière exceptionnelles...) et en nous appuyant sur nos associations spécialisées dans ce domaine (exemple de l'association « Escapade Liberté Mobilité » sur le territoire parisien).

Les jeunes filles et les femmes.

Notre fédération accueille 60% de femmes dans ses activités, son comité directeur est lui composée de 33% de dirigeantes, dont la présidente et une vice-présidente. L'objectif de féminisation n'est donc pas une fin en tant que tel, et nous aborderons plutôt cette question sous l'angle de l'équilibre des genres.

Notre plan de féminisation va donc se décliner autour de 2 orientations précises :

- L'accès aux instances dirigeantes, en priorité les instances régionales
- L'accès à la pratique sportive des femmes issues des quartiers prioritaires

L'état des lieux partiel que nous avons réalisé nous met en évidence ces axes de progrès. Pour les années 2014/2015 nous allons approfondir nos investigations afin de vérifier ce qu'il en est de la place des femmes dans les instances dirigeantes régionales et de la place des femmes issues des quartiers prioritaires dans l'offre de pratique sportive, dans les responsabilités associatives et dans l'encadrement des activités sportives. Sur la base de ces éléments, nous affinerons notre plan d'action dans ce domaine.

Parallèlement, nous allons poursuivre et accentuer notre volonté d'accueil des féminines à tous les niveaux (responsabilité, encadrement sportif et pratique sportive). En ce qui concerne la facilitation aux prises de responsabilité, nous sensibilisons depuis 2013 les équipes dirigeantes régionales sortantes, sur la place des femmes dans les nouvelles instances. La présidente et les femmes élues au niveau national se déplacent régulièrement en région, en amont des AG électives, pour créer les conditions de renouvellement favorables à l'équilibre des genres dans les instances dirigeantes et si besoin à leur féminisation.

L'état des lieux en ce qui concerne les pratiques démontre que les féminines ont une place significative. Toutefois, il semble que des disparités existent en ce qui concerne les pratiques des féminines issues des quartiers prioritaires. En ce sens, nous révisons actuellement l'ensemble de nos règlements sportifs afin de créer les meilleures conditions possibles d'incitation à la prise en compte de ce public. D'autre part, les résultats de l'enquête sur la géolocalisation de nos adhérents démontrent la place significative de notre fédération dans les ZUS (cf statistiques ONZUS INSEE). Nous allons poursuivre notre travail de développement d'activités sportives dans les territoires prioritaires. Pour de faire, nous allons nous appuyer sur les nombreuses implantations de structures sociales gérées par la

Fédération Léo Lagrange, notre mouvement d'appartenance. Ces structures gérées par des professionnels de l'animation sociale et de l'animation locale, nous permette de développer des sections sportives adaptées aux réalités de chaque territoire. Afin de ne pas développer une offre sportive purement féminine parallèle et imperméable à l'offre masculine, nous inciterons à la pratique en mixité autant que possible et nous organiserons des rencontres sportives dans cette même logique.

Ce plan de féminisation sera évalué avec 3 indicateurs :

- Garantir la mixité dans toutes les instances fédérales (aucun genre à – de 33%)
- Augmenter de 5% / an le nombre de pratiquantes issues des quartiers prioritaires
- Place de féminines dans tous les événements sportifs fédéraux

Les publics issus de territoires fragilisés.

La géolocalisation de nos ressources (clubs, associations, structures fédérales...) correspondent majoritairement avec la cartographie des ZUS. Pendant la précédente olympiade nous avons concentré nos efforts en direction de ces territoires. Notre stratégie fédérale se construit dans cette continuité. Les ZRR et les territoires ultramarins ne deviendront pas à priori des cibles prioritaires pour cette olympiade.

L'Union nationale sportive Léo Lagrange œuvre depuis sa création à promouvoir l'accessibilité de la pratique sportive au plus grand nombre, et notamment de ceux qui en sont plus particulièrement éloignés, ainsi qu'à utiliser la pratique sportive à des fins éducatives ou sociales pour des publics qui en expriment ou en éprouvent le besoin.

L'UNSLLE utilise depuis longtemps le sport et ses pratiques pour l'aide à la résolution de problèmes sociaux. Toujours en recherche-action, de nombreuses expériences sont nées, valorisant le sport comme activité pédagogique porteuse de liens. C'est notamment auprès des publics dits en difficultés que la pratique sportive est utilisée comme support, comme moyen « d'accroche » pour favoriser la resocialisation ou accompagner des parcours d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle.

L'action de l'UNSLLE en direction des publics et territoires prioritaires intervient autant que possible en lien avec des structures d'animation ou d'accompagnement implanté sur les territoires (maison de quartier, centre social, mission locale, etc...). Notre plan d'action fédéral pourra s'appuyer sur les actions suivantes :

Les ateliers sportifs personnalisés

Ils sont organisés sous forme de cycles regroupant un ensemble de disciplines (par exemple les sports collectifs, les sports de forme ou les disciplines de remise en condition physique), et permettent des entrées / sorties permanentes de stagiaires. Les intervenants qui encadrent ces ateliers ont connaissance des objectifs spécifiques de chaque stagiaire.

Le but principal de ces ateliers est de permettre aux stagiaires de pratiquer différentes activités tout en s'inscrivant dans une démarche constructive et individuelle (gestion du stress, rapport à autrui).

Ces ateliers font l'objet d'une prescription et d'une contractualisation entre les participants et les intervenants, avec des objectifs définis convenus. Les acquisitions se font plus spécialement dans le domaine de la resocialisation et de la réinsertion ainsi que la connaissance de soi.

Les modules sportifs thématiques ou mini-stages

Mis en place pour répondre à des problématiques particulières (gestion du stress, travail sur l'image de soi, mobilisation autour d'un projet d'insertion), ils sont programmés en fonction des besoins des différentes populations concernées. Les personnels encadrant ces modules spécifiques organisent les séances sur la base de méthodes pédagogiques adaptées au problème à traiter.

D'une durée variable (de 5 jours à 12 semaines), ils sont renouvelés régulièrement et regroupent des populations concernées par les mêmes types de problèmes.

Ces modules sont aussi organisés pour permettre la découverte de nouvelles disciplines sportives ou mobiliser les personnes les plus apathiques.

Les raids multisports

Il s'agit d'utiliser un événement sportif, axé sur le principe des raids (enchaînement d'épreuves sportives), pour confronter les participants à des situations ou des thématiques qui contribuent à renforcer leurs compétences sociales.

- Le raid aventure multisports

Utiliser les activités physiques de pleine nature, ainsi qu'un environnement inconnu, pour confronter les participants à des situations problèmes liées aussi bien à la difficulté des épreuves sportives (défi physique et technique) qu'à la gestion autonome de leur quotidien ou à la vie en équipe et en collectivité (défi social)

- Le raid citoyen multisports

Organiser un événement sportif basé sur la multi activité, support d'un travail de sensibilisation autour d'un thème de société (la protection de l'environnement, la sécurité routière, etc...) : le raid citoyen est avant tout un outil éducatif permettant d'inciter les participants à une réflexion approfondie, et à les accompagner dans cette réflexion.

- Le raid urbain multisports

Organiser un événement sportif au parfum d'aventure, en plein cœur de l'espace urbain, pour permettre une réappropriation de cet espace par tous ses habitants : le raid urbain est un outil de mise en œuvre d'une politique locale de développement urbain : désenclavement d'un ou plusieurs quartiers, (re)découverte d'un territoire, (re)création de lien social, etc...

Les stages de rupture

Il s'agit de répondre à des problématiques particulières et de renforcer le sens du travail quotidien d'accompagnement, en le complétant par une expérience de vie nouvelle et forte.

Basé sur la pratique d'activité physique de pleine nature et sur le partage des conditions de vie dans toutes ses dimensions (matérielles, physiques, environnementales, psychologiques), le stage de rupture permet une approche personnalisée de chaque participant, dans un cadre exigeant et structurant.

Les animations sportives de proximité

Il s'agit d'organiser au sein d'un territoire ciblé, des animations sportives avec comme projet de faire découvrir de nouvelles activités, et d'accroître l'entraide et l'échange entre les jeunes. Un travail spécifique sur la cohésion, l'esprit de groupe ou le développement personnel et collectif peut également être mis en place dans le cadre de ces animations.

Pour cette olympiade, l'UNSLLE se fixe pour objectif de maintenir son niveau d'action en direction des territoires fragilisés et de l'accentuer en direction des féminines. (cf plan de féminisation)

La promotion de la santé par le sport

L'olympiade précédente a consisté d'une part à mettre en place l'organisation fédérale nécessaire au respect des règlements spécifiques (présence obligatoire de représentants des professions de santé et juridiques, constitution des Commissions médicales, Antidopage et Organisme d'appel,).

Le Médecin fédéral a été élu au Comité Directeur ainsi qu'au Bureau ce qui traduit la volonté de la Présidente et de la DTN de l'associer étroitement à la vie fédérale dans ses diverses actions.

D'autre part, l'implication de l'UNSLL pour la mise en place d'expérimentations en direction des seniors en voie d'isolement a permis de compléter notre projet fédéral en structurant notre offre sportive pour ce public.

Nous définissons actuellement un plan d'action fédéral « sport sénior » qui consistera à développer des activités spécifiques et adaptées à ce public et à former nos cadres techniques bénévoles et professionnels à ces nouvelles actions et programmes.

- Programme « deuxième souffle »
- Marche adapté seniors
- Atelier gym douce et activité associées
- Séjours sport santé seniors

Notre priorité sera de nous adresser aux seniors « robustes » et aux seniors « en voie de fragilisation » afin de prévenir et atténuer la perte d'autonomie et l'isolement social.